L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue du Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 19 NOVEMBRE 1889.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Bayonne, salon de coiffure et compte de chevaux, pour dames seulement. 17nov—6m-Dim

MME E. BOURRAC, modiste fashionable (Ex-Vachon) a transféré son établissement de No 9 Chartres au No 136 rue du Canal. 1er sept—3m.

ON DEMANDE.

UNE jeune fille cherche condée à la vente et à la couture. A aussi, une apprentie. Rétribué payé. S'adresser 51 Canal au premier. 19nov—7t

A LOUER.

Vacherie à louer au Bayou St-Jean. S'adresser à J. F. Montier, 54 rue Dauphine. 16 nov—7t

POUR maintenant cause démolition—Deux belles chambres et galerie donnant sur jardin, ensemble ou séparément. Rendu bel-Jardin. Trois lignes de chemins de fer opèrent dans le voisinage immédiat. On parle l'Anglais et le français. Rue Philippe, 184. 6 nov—3m

A VENDRE.

UNE propriété—Coin Galvez et Canal, ayant environ 6 lots, 1125x181, avec écurie pour 15 chevaux, maison de maîtres couverte en ardoises, 2 étages, 8 pièces d'abord, avec magasin de provisions. Conditions faciles. Prendre 258 Dryades, coin Villere. 3 nov—1m

PAR LE CONSTABLE.

Jean Lebeau vs Henry Lerthevrion.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 12 645.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi remis par l'honorable Cour de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et à moi adressé par l'honorable M. Leviliebourre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 23me jour de novembre 1889, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un petit cheval bai, un wagon à deux roues et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 nov—14,19,23

A. Fatorne vs. Charles Mayer.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 13,848.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. Leviliebourre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le président de ladite Cour à l'encontre du défendeur dans cette affaire, ci-dessous nommé et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au comptoir du Greffier de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, en cette ville, MERCREDI, 20 novembre 1889, 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le contenu de la pension et bar-room, consistant en liqueurs et meubles de maison, d'après inventaire déposé au même bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9 nov—9, 16, 20.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de M. Bross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,014.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Hermine Bross, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au droit.

Par ordre de la cour.

R. A. LUMINAIS,
19nov—19 22 26 Greffier.

Succession de Justinin Wemouth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,437.—Division A.—Attendu que Jean Rieck a présenté une pétition à la cour l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Justine Wemouth, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS, Greffier.
19 nov—16 22 26.

Succession de Marie Aurore Elizabeth Honsingueur, veuve de Pierre Achille Bétat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,464.—Division C.—Attendu que John Achille Bétat a présenté une pétition à la Cour l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Aurore Elizabeth Bétat, dé dite intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS, Greffier.
19 nov—19 22 26

Succession de John Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,406.—Division D.—Attendu que Honora Higgins, veuve de Richard Cotton, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Higgins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS, Greffier.
14 nov—14 19 23.

Succession de Gerhardt William Wrye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,403.—Division A.—Attendu que Mme Catherine Marie Hannah, veuve de feu Gerhardt William Wrye a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gerhardt William Wrye, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS,
12 nov—12,16,21 Greffier.

Succession de William Maitford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,407.—Division D.—Attendu que Mme Mary Jane Maitford a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William Maitford, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS, Greffier.
15 nov—15,21,26

Succession de Julius D. Fowler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,295—Division B.—Attendu que Mme Virginia A. Fowler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John D. Fowler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

R. A. LUMINAIS,
12nov—12 17 21. Greffier.

Succession de Charles H. Roland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,416.—Division D.—Attendu que Fred F. Roland a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles H. Roland, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

R. A. LUMINAIS, Greffier.
13 nov—15 22

SCIENTIFIC AMERICAN

ARCHITECTS & BUILDERS Edition
Scientific American.

PATENTS

TRADE MARKS.

COPYRIGHTS

THE NEW-ORLEANS SUN.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'industrie.

Les opérations de la Compagnie a été mêlée par un vote populaire écrasant, et sanctionnée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Cette grande Loterie contient chaque mois des gros commutations (Prix et Bénéfices) et les grands tirages trimestriels (Prix et Bénéfices) ont lieu tous les quatre (4) mois, à la Louisiane, et sont tous les quatre (4) mois, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, tirés en dernier lieu, sont tirés avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le bon droit de nous obtenir.

G. T. Beauregard
Jos. Early

COMMISSAIRES.

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, résumant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 76 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

TIRAGE SEMESTRIEL,

A LA

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 DECEMBRE 1889

GROS LOT: $600,000

100,000 Billets à $40; Demi-Billet, $20; Quart de Billet, $10; Huittième de Billet, $5; Vingtième de Billet, $2; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$600,000, cont	$600,000
1 Lot de	200,000	200,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
2 Lot de	20,000	40,000
5 Lots de	10,000	50,000
10 Lots de	5,000	50,000
20 Lots de	2,000	40,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	500	100,000
500 Lots de	400	200,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de $1,000, cont		$100,000
100 Lots de $500,		50,000
100 Lots de $400,		40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, cont		$100,000
999 Lots de $100,		100,000
1,144 Lots se montant à		$2,150,000

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Ordres, on peut tout renseignement que l'on voudra avoir, s'adresser au soussigné. Vous devez donner votre adresse et la Nouvelle Adresse. On transmet un service plus rapide de la Poste en employant une enveloppe portant l'adresse en 5 lignes.

IMPORTANT.

Remise par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York. Pas des Banques ordinaires. Mandats nominatifs par l'Express.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Adresse vos lettres enregistrées adressées au Président à la

New Orleans National Bank,
Nouvelle-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

OUVERTURE du département de la Vie, Rente Viagère publie l'état de situation suivant au 31 décembre 1888.

Prime d'ancienneté	$107,141 81	
Prime nouvelle	4,719 56	
Prime de renouvellement	2,208 00	
		$113,069 37
Prime comptant de 1887		27,237 17
Total des primes		$141,306 73
Intérêts, loyers et revenus		114,235 54
		$255,542 27
A déduire :		
Prime de réassurance	$10,000 00	
Prime de renouvellement		
Prime de renouvellement		
Prime de renouvellement